

N.A.O. 2024 - IDEMIA Identity & Security

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) concernant notamment la politique salariale 2024 ont démarré, et deux réunions se sont déjà tenues le jeudi 18 janvier et le mardi 06 février.

RÉSULTATS EN HAUSSE, POUVOIR D'ACHAT EN BAISSÉ

Le Groupe IDEMIA a tenu, voire dépassé, ses budgets ambitieux depuis plusieurs années grâce aux efforts et à l'implication de tous. **Cela doit se retrouver concrètement dans nos salaires !**

Nos Revendications Intersyndicales

- **Budget de NAO en % de la masse salariale (MS) totale de 7% :**
 - Rétroactivité des augmentations au 1er janvier 2024 ;
 - Inflation 2023 (4,9%) + rattrapage retard inflation 2022 ($5,2\% - 3,8\% = 1,4\%$) = 6,3% ;
 - + 0,7% budget évolution professionnelle (AI) ;
 - Même % de la MS pour chaque division.
- **Talon anti-inflation pour tous de 2 900 Euros :**
 - Calculé en appliquant l'inflation 2023 (4,9%) + le retard inflation 2022 (1,4%) à un salaire égal à 1 PASS (Plafond Annuel Sécurité Sociale = 46 368 €).
- **Neutralisation des régularisations dues à l'application de la nouvelle convention de la métallurgie, y compris pour les passages cadres.**
- **Augmentation de la subvention repas :**
 - Passage à 3 € pour les restaurants d'entreprise ;
 - Réévaluation à la hausse de la participation patronal aux tickets restaurant (maximum URSSAF).
- **Augmentation du nombre de jours de congé d'ancienneté pour les non-cadres.**
- **Augmentation du nombre de jours de télétravail de 9 à 12 jours par mois.**
- **Alignement du Forfait Télétravail sur le plafond URSSAF : 2,70 Euros / jour de télétravail.**
- **Augmentation du plafond de la prime de mobilité durable à 800 Euros.**
- **Budget égalité professionnelle F/H de 0,2%.**
- **Réévaluation des primes à indexer sur l'inflation : Sociales, Astreintes, Energie.**

Le contexte IDEMIA est **difficile et démotivant** pour les salariés :

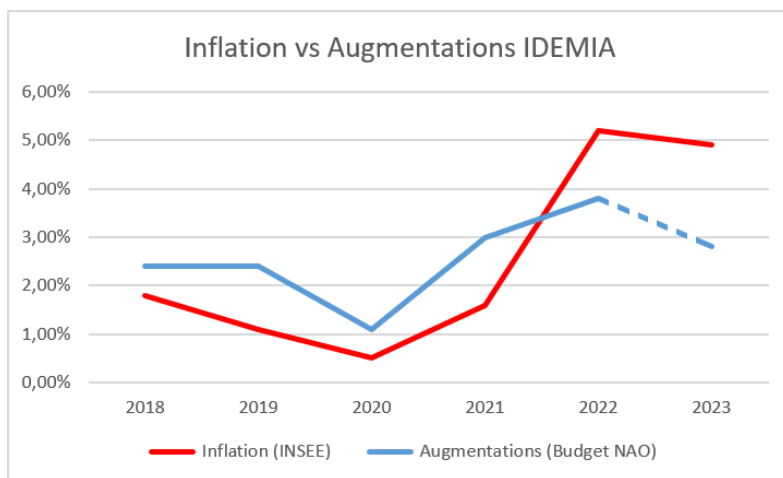
- Une **frustration** à cause du rabotage de notre pouvoir d'achat par rapport à l'inflation,
- Un **sentiment de déclassement** en recevant notre Fiche Descriptive d'Emploi fin 2023,
- Une **incertitude** liée à la mise en place hésitante de la réorganisation en trois divisions,
- Une **anxiété** liée aux rumeurs insistantes de vente prochaine d'IDEMIA par bloc,
- Un **climat social fortement dégradé** : trois années de suite (2021, 2022 et 2023) sans signature d'accords NAO et un accord NAO 2020 pas respecté par la Direction.

INFLATION GALOPANTE, PROPOSITION DÉCEVANTE

Jusqu'en 2021, les budgets d'augmentation avaient toujours été supérieurs à l'inflation, permettant le maintien du pouvoir d'achat et les évolutions professionnelles. Mais depuis 2022, la logique a changé car le budget des augmentations est devenu inférieur à l'inflation. **En conséquence, notre pouvoir d'achat a baissé !**

En 2023, le budget distribué a été de 3,8% de la Masse Salariale, 1,4% en-dessous de l'inflation mesurée à 5,2% fin 2022.

En 2023 l'inflation est restée à un niveau très élevé de 4,9%. Avec la proposition actuelle de 2,8% faite par la Direction, nos salaires perdraient encore 2,1% de pouvoir d'achat par rapport à l'inflation !



PROFITS GRÂCE AUX SALARIÉS, SANS SALAIRES SACRIFIÉS

Premières propositions de la Direction

Catégories	Répartition	18 janvier (R0)	6 février (R1)
Salaires ≤ 69 552 € (1)(2)	A.G.	0	0
	A.I.	2%	2,8%
	Plancher	500 €	800 €
Salaires > 69 552 € (1)(2)	A.I.	2%	2,8%
	Plancher	0	0

(1) Pour un temps plein ; (2) 1,5 fois le PASS (Plafond Annuel Sécurité Sociale = 46 368 €)

Mesures complémentaires de la direction :

- ✓ Subvention denrées des restaurants d'entreprise :
 - OSNY/SER/T2 : de 2,40 € à 2,60 €, **soit une revalorisation d'environ 8%.**
- ✓ Tickets restaurant passeraient de 11 € à 11,52 € pour les salariés sans restaurant d'entreprise, avec une part patronale à 6,80 €, **soit une revalorisation d'environ 5%.**

Budget additionnel :

- ✓ Égalité Hommes/Femmes : **0,1%**

Prochaine réunion le 19 février, tous prêts à nous mobiliser !